

NATURE ET PAYSAGE AU BÉNÉFICE DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



Dans le cadre du GAL des Plaines de l'Escaut, un chef d'équipe de gestion a été recruté au printemps 2016 afin de lancer, d'organiser et de coordonner les actions de ce projet ambitieux et expérimental.

La première démarche a consisté à réunir les président(e)s des CPAS des 6 communes du territoire afin d'en présenter les objectifs mais aussi de discuter des modalités de mise en œuvre. Dans le même temps, il fallait mettre en place toute la logistique nécessaire à l'accueil d'une équipe d'ouvriers : l'achat d'une camionnette disposant d'une cabine 6 places mais aussi de 3 containers dont deux affectés au dépôt du matériel de gestion et le troisième en bureau.

Actuellement 3 CPAS ont déjà mis à disposition un ouvrier sous contrat « Article 60 ». Les 3 autres seront invités à rejoindre le dispositif. Un comité de pilotage sera constitué afin de dresser un premier bilan du projet et de planifier au mieux les futures collaborations.

Les actions de l'équipe sont diverses : fauche avec exportation des foins de certains tronçons de bord de route et des sites gérés par le Parc naturel, lutte contre les espèces invasives, pose de clôtures et de nichoirs, plantation d'arbres fruitiers, entretien de la route paysagère et des circuits de randonnées,...

L'objectif essentiel est bien d'offrir à ces ouvriers la possibilité d'acquérir pendant toute la durée de leur contrat un maximum de compétences à valoriser ensuite sur le marché de l'emploi. Participer à l'amélioration de son cadre de vie, à la sauvegarde de ses richesses par l'entretien du petit patrimoine rural, agir pour la qualité des paysages et la biodiversité de son lieu de vie par des actions de terrain, concrètes et efficaces ne peut que favoriser un public précarisé à retrouver sa place dans la société.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Ouvriers encadrés et formés par le PNPE	6
CPAS impliqués dans le projet	6
Journées de formation (par an)	5
Entretien de sentiers balisés et de la route paysagère (km)	465